

Seizième année. — N° 5.639
ABONNEMENTS:
UN AN 12000 25000 35000
Niveaux et limités... 44.00 25.00 13.00
Autres départements... 52.00 28.00 15.00
Union postale... 82.00 43.00 22.00
TELEPHONE: 2-47 & 2-48

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES
Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
Publicité (annonces et réclames) : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTES CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

VENDREDI
 1^{er}
 AOUT 1924

Dimanche prochain

A La Chartre, concours régional de pêche;
A Pougues, fête des Poilus;
A Prémery, concours de gymnastique;
A Saint-Honoré-les-Bains, fête patronale.

LES PROBLÈMES BALKANISQUES

La Serbie pourra-t-elle maintenir son unité ?

Par Saint-Brice

Les événements s'enchaînent. Le succès des travaillistes anglais a préparé la revanche du bloc des gauches chez nous. La journée du 11 mai fait entrevoir aux Belges l'ombre d'un cabinet Vandervelde. En attendant, elle vient de déterminer une éclipse au moins momentanée de l'homme fort serbe, M. Pachitch.

L'affaire marite de retenir notre attention, même dans une période où tous les regards sont tournés vers Londres. Il ne faut pas oublier, en effet, que la première fissure du fragile édifice bâti en janvier 1919 entraînera l'effondrement de tout le système.

Quel est le sens exact de l'évolution de la crise serbe ? En apparence une simple application de la logique parlementaire. Le parti radical serbe, celui qui a gouverné pratiquement presque sans interruption depuis le retour des Kara Georgevitch, celui qui a fait la grande Serbie, souffre d'un long exercice du pouvoir ; de sourds dissentiments difficilement contenus par l'activité inépuisable de M. Pachitch. Mais ce qui est sa grande faiblesse, c'est l'ancien problème posé par la guerre.

La Serbie qui avait à peine commencé à digérer la Macédoine, s'est trouvée soudain agrandie de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Dalmatie, territoires habités par des populations yougo-slaves, d'une culture et d'une tradition politique très différentes de celles de l'ancien royaume. A-t-elle été sage d'appliquer aux Croates et aux Slovènes la politique de centralisation à outrance qui a trouvé son expression dans la Constitution dite du Vidovdan ? Bien loin de nous la pensée de le soutenir. Mais autre chose est de prendre l'initiative de prudentes réformes, autre chose est de se lancer à corps perdu dans un brusque revirement.

N'est-ce pas ce qui se prépare ? Les radicaux ont manqué les élections de l'an dernier. Ils ont bien encore leur cohésion, mais ils n'ont obtenu la majorité à la Skoupchtine, où ils n'ont enlevé que 130 sièges. S'ils ont pu se maintenir au pouvoir, c'est uniquement parce qu'ils ont trouvé l'appui de certains petits groupes comme celui des Musulmans de Bosnie et surtout parce que les Croates adversaires de la Constitution unitaire ont déserté la Chambre.

Mais il y a quelques mois, le chef Croate, M. Radic, dont les avatars sont innombrables, a décidé de ramener ses partisans à la Skoupchtine comprenant qu'en se tenant à l'écart, il se paralysait. Du coup, le gouvernement radical s'est trouvé en minorité et la crise a commencé.

La terreur rouge dans l'est de la France

Les communistes purgent à l'huile de machine leurs « camarades » non-communistes

Longwy, 31 juillet. — Nos lecteurs se rappellent le crime abominable du jeune italien Poli commis récemment à Longwy. Notre confrère M. Georges Suarez poursuivant son enquête écrit à ce sujet :

La vie des émigrants italiens dans nos pays serait pour nos sociologues un savoureux sujet de méditations. Si le communisme suppose, à un degré de perfection qu'on ne saurait atteindre, une discipline intolérable et inhumaine, il faut convenir que l'exemple des militants italiens n'est pas de ceux qui nous convainquent qu'un tel régime est aisément applicable.

Certes ! ils vivent en communauté dans des taudis qu'il leur serait loisible, avec les économies qu'ils réalisent, de transformer en des demeures habitables ; mais ils n'y songent pas. Ils restent plus volontiers dans l'ordure et la crasse. Nous devons, pourtant, à la vérité de reconnaître que l'argent qu'ils gagnent ou qu'ils reçoivent, ils ne le dépensent guère au cabaret. L'Italien, en général, même communiste, est sobre ; mais même communiste, il est coquet. Et il aime se vêtir, si ce n'est bien, du moins avec présentation.

Les communistes italiens ne fréquentent pas ceux de leurs compatriotes qui ne font pas de politique. Ils vivent entre eux, à l'écart, ils ont leurs cafés à eux ; leurs cercles sont à ce point fermés que la plus étroite parenté ne saurait être une raison suffisante pour y être admis. Un dédit tenu par Facchini est devenu, par la volonté de son propriétaire, le quartier général des révolutionnaires italiens. Tout Italien non communiste ne peut franchir le seuil de ce café sans risquer la mort. Le gendre de Facchini fut expulsé de cette maison où il habitait avec sa femme par son propre beau-père. Quant il demanda quels motifs pouvaient légitimer cette violence, on lui répondit que n'étant pas communiste, il ne pouvait décemment loger sous le même toit que des militants.

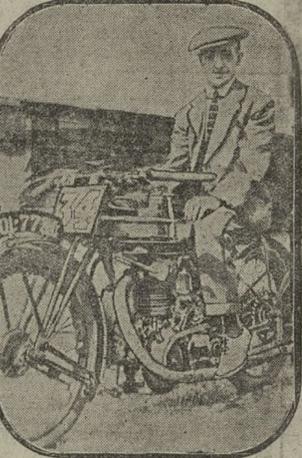
C'est dans ces repaires que l'on dresse la liste des victimes ; liste facile d'ailleurs, puisque l'organe des communistes italiens à Paris, *Araldo*, désigne périodiquement aux brutalités de ses lecteurs ceux que l'on soupçonne de fascisme ou de tiédeur dans la ligne communiste.

N'oubliez pas que ceci se passe en France, à sept kilomètres de la frontière.

SUR LE CIRCUIT DE LYON Hier se sont disputées les épreuves cyclistes du Grand Prix de l'A.C.F.

Lyon, 31 juillet. — La journée d'aujourd'hui réservée à des épreuves mixtes. Si l'automobile, qui a eu une part avec les motocyclistes, qui entraînent les coureurs, ce sont les moteurs humains qui sont les protagonistes. C'est une innovation. On a intercalé, on le sait, dans le meeting de sport automobile traditionnel, une journée cycliste. Elle porte sur deux épreuves, l'une régionale, l'autre internationale, réservée par invitation, aux as.

Quelques centaines de personnes assistaient ce matin au départ de l'épreuve



BENNET, gagnant du Grand Prix de l'A.C.F. des motocyclistes

Paris, 31 juillet. — M. de Selves ouvre la séance du Sénat à 14 h. 45. M. Raymond dépose le projet des crédits additionnels, votés par la Chambre. M. Dumesnil dépose un projet remplaçant le général Sarrail dans la première section de l'Etat-Major général. Le projet est renvoyé à la commission de l'armée.

Le Sénat vote ensuite divers projets concernant l'Alsace-Lorraine, un projet tendant à augmenter le taux des pensions des invalides de la marine. Puis l'assemblée aborde les crédits additionnels.

M. Bérenger, rapporteur général, qui expose que ces crédits se montent à 400 millions, ajoute qu'en octobre, une seconde tranche de 800 millions sera soumise au Parlement.

Après les critiques du budget biennal, le rapporteur fait connaître que le budget de 1924, qui porte en dépenses, plus de 30 milliards et en recettes 27 milliards environ, accuse donc un déficit de plus de 3 milliards. Une nouvelle politique financière ne pourra s'instituer qu'à l'occasion du prochain budget, car on connaîtra à ce moment seulement, les résultats de la conférence de Londres, et sur quels paiements allemands, l'on pourra compter. En attendant, le Parlement ne saurait trop recommander aux pouvoirs publics l'observance de la plus stricte économie.

Après de nombreuses observations, les crédits additionnels sont votés.

Les crédits additionnels devant le Sénat

Après les critiques du budget biennal, le rapporteur fait connaître que le budget de 1924, qui porte en dépenses, plus de 30 milliards et en recettes 27 milliards environ, accuse donc un déficit de plus de 3 milliards. Une nouvelle politique financière ne pourra s'instituer qu'à l'occasion du prochain budget, car on connaîtra à ce moment seulement, les résultats de la conférence de Londres, et sur quels paiements allemands, l'on pourra compter. En attendant, le Parlement ne saurait trop recommander aux pouvoirs publics l'observance de la plus stricte économie.

Après de nombreuses observations, les crédits additionnels sont votés.

A propos du général Sarrail

Puis le général Bourgeois lit son rapport sur le projet tendant à remplacer le général Sarrail dans la 1^{re} section du cadre de l'Etat-Major et à y maintenir sans limite d'âge.

Le rapporteur conclut à l'adoption du projet. Il ajoute cependant que le gouvernement pourrait ultérieurement proposer la même mesure pour les généraux Lanrezac, d'Amade et Henrys (applaudissements).

M. Josse estime qu'il eût été préférable que le ministre de la guerre, un général, vienne défendre le projet.

Le projet, dit-il, a pour effet d'introduire la politique dans l'armée et c'est au détriment même du général en faveur duquel il est proposé. Quel sera vis-à-vis de ses subordonnés l'autorité du général Sarrail, réintégré après un vote politique, qui insisterait un blâme pour le maréchal Joffre et Clemenceau. Je ne veux de la Marine, dit-il, que le chef de la Marine, le commandant en chef Sarrail, en 1915, Clemenceau a appelé le général Sarrail à Sedan en 1917, j'attends qu'on me prouve que les divers ministères qui se sont succédés depuis ont eu tort de ne pas réintégrer le général Sarrail. Le Parlement n'a aucune qualité politique pour prendre pareille mesure. Je désire qu'on prenne l'avis du conseil supérieur de la guerre. Si son avis est favorable, je voterai le projet.

MM. Gourju et Chaumet interviennent, eux aussi, après M. Dumesnil, en faveur de la réintégration, dont le projet est voté.

On adopte ensuite le projet relatif à la répartition des fonds de subvention aux départements et un projet tendant à compléter la loi du 9 avril 1898 et du 22 mars 1902, sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Est voté également, le projet tendant à la translation des cendres de Jaurès au Panthéon.

Séance demain matin, à 10 h. 30, pour examiner le projet sur les loyers, revenant de la Chambre.

La séance est levée à 19 h. 35.

Deux coups de revolver : Une jeune fille tombe

Paris, 31 juillet. — Vers 11 heures, la nuit dernière, Mlle Marguerite Oute, âgée de 25 ans, fille de salle, employée dans un restaurant, 122, quai de Jemmapes, a été blessée de deux balles de revolver dans la région du cœur, tirées par un inconnu qui s'enfuit.

La victime a été transportée aussitôt à l'hôpital Saint-Louis où elle a succombé peu après.

La police judiciaire a été immédiatement avisée. Le commissaire de police du quartier porte Saint-Martin recherche le meurtrier dont on possède le signalement.

Hateau, le forçat, est l'objet d'une mesure de clémence

Paris, 31 juillet. — Le président de la République vient de signer un décret faisant remise des travaux forcés et commuant la rélegation en 20 ans d'interdiction de séjour en faveur de Hateau, le forçat évadé de la Guyane qui s'était réhabilité par son travail après avoir acquis l'estime de ses concitoyens.

POUR EN FINIR AVEC SON QUATRIÈME MARI...

Une étoile de cinéma se marie et se démarie de la façon la plus rapide

New-York, 31 juillet. — Peggy Joyce, l'étoile du cinéma, trois fois divorcée, avait épousé, il y a deux mois, le comte Gosta Morner, de bonne noblesse suédoise, et dont la fabrication de pâte dentifrice, à Chicago, est des plus prospères.

On apprenait hier que le comte Morner avait introduit une demande d'annulation du mariage célébré le 3 juin dernier, à Atlantic City, tandis que Peggy Joyce introduisait, elle, une demande de divorce d'avec son quatrième époux.

Les griefs du comte Morner

Le comte Morner a fait déposer les conclusions suivantes :

Atteint qu'il résulte de la conduite de Peggy Joyce, qu'elle n'a épousé le comte Morner que dans le but de se prévaloir du titre de comtesse, et de le commercialiser pour l'écran, et qu'elle a, dès la cérémonie conclue, complètement négligé son époux, etc.

Ce que dit Peggy Joyce

La comtesse Morner, (il faut bien, jusqu'à jugement, lui donner son nom), prétend avoir épousé le comte Morner par amour.

Mais elle se plaint que cet amour lui aurait coûté cher et que les notes de faillite et de blanchissage de son mari atteignent, en moins de deux mois, dix mille dollars, qu'elle prétend avoir payé, et dont elle demande le remboursement.

Elle a eu, à ce propos, une parole mémorable :

Les mariages d'amour ne paient pas...

Les deux conjoints

Il semble, au contraire, que la situation financière du comte Morner, doive le placer au-dessus du soupçon d'avoir contracté un simple mariage d'argent.

Le passé de Peggy est moins reluisant. Elle venait, en effet, de divorcer d'avec M. Joyce, qui était le roi du bois, avait bien fait les choses : un cadeau de 80.000 dollars, 800.000 dollars de bijoux et un manteau de velours de 75.000 dollars.

Ce qui n'avait pas empêché Peggy de déclarer :

Le mariage a fait de ma vie un enfer, et je ne me remarierai plus.

Les débats du divorce Joyce avaient révélé que Peggy vivait, — aux dépens de son mari — sur le pied de plus d'un million de dollars par an.

Notons que, lorsque le 3 juin dernier, le comte Morner avait épousé Peggy, il ne la connaissait encore que depuis huit jours.

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL



M. Morain, qui va devenir préfet de police en remplacement de M. Naudin (à droite) qui devient préfet de la Seine

Deux Charolais

M. Louis-Alfred Morain, né à Charolles, le 3 décembre 1864. Son père, notaire, est maire à Charolles. Il a fait ses études au lycée de Lyon, son droit à la Faculté de Lyon et a été attaché au cabinet de M. Sarrien, ministre. Ensuite, il est revenu à Charolles, où il a été notaire pendant 4 ans de 1892 à 1896, et il occupait, place du Château, actuellement l'étude de M. Dumont. A quitté Charolles en mars 1896, pour aller, comme secrétaire général de l'administrateur du territoire de Belfort. Il entre alors dans la carrière administrative. Est successivement sous-préfet de Provins, Donai, préfet de l'Indre, de la Seine-Inférieure, chef du personnel au ministère de l'Intérieur, puis, en mars 1918, est appelé comme préfet de la Somme, où il s'est acquis des titres brillants. Enfin, en juillet 1922, est nommé préfet du Nord.

M. Jean-Henri Armand Naudin, né à Charolles, le 15 juillet 1869. Son grand-père maternel et son père ont été avoués à Charolles. Lui-même a quitté Charolles, où il habitait, Grande-Rue, à l'âge de 13 ans. On sait la carrière qu'il a faite depuis et qui l'a mené à devenir préfet de police, puis préfet de la Seine.

LA DISPARITION DU DOCTEUR TREGANT

Toulouse, 31 juillet. — M. Trégant, juge de paix, à Cadours (Haute-Garonne), oncle du jeune docteur Tregant, disparu mystérieusement à Cauterets, est parti, hier, pour cette station.

La famille du disparu est de plus en plus convaincue qu'il a été victime d'un accident de montagne. Elle a promis une somme de 500 fr. à la personne qui, la première, retrouvera son corps.

Voici un détail troublant qui confirme cette hypothèse. Le vendredi 13 juillet, jour de la disparition, à 4 heures de l'après-midi, 2 employés de chemin de fer auraient entendu des appels et des gémissements provenant de la montagne. Mais ce fait, comme tant d'autres, sur lesquels toutes sortes d'hypothèses sont échauffées, est à vérifier.

On aurait entendu dans la montagne des cris et des gémissements

Toulouse, 31 juillet. — M. Trégant, juge de paix, à Cadours (Haute-Garonne), oncle du jeune docteur Tregant, disparu mystérieusement à Cauterets, est parti, hier, pour cette station.

La famille du disparu est de plus en plus convaincue qu'il a été victime d'un accident de montagne. Elle a promis une somme de 500 fr. à la personne qui, la première, retrouvera son corps.

Voici un détail troublant qui confirme cette hypothèse. Le vendredi 13 juillet, jour de la disparition, à 4 heures de l'après-midi, 2 employés de chemin de fer auraient entendu des appels et des gémissements provenant de la montagne. Mais ce fait, comme tant d'autres, sur lesquels toutes sortes d'hypothèses sont échauffées, est à vérifier.

1914-1924

Il y a dix ans

Regardons le calendrier. Qu'indique-t-il ? 1^{er} août 1924. Dix années sont mortes. Recueillons-nous.

Oublions l'heure qui s'efface, oublions nos petits soucis de chaque jour et les graves soucis de l'existence, en cette période dure, trouble, menaçante.

Recueillons-nous. Que notre pensée franchisse d'un bond, ces dix dernières années. L'effort de mémoire en vaut la peine. Souvenons-nous.

Il y a dix ans.

Je me souviens...

Une cour de caserne. Dans cette cour, trois cents hommes — un bataillon. Trois cents hommes, dans leur uniforme de guerre. Des képis rouges domesurés. Les talonnets des pantalons forment des cercles blancs ; il ne les faut point saler...

Trois cents hommes muets et graves. Le ciel est impoissamment bleu. Et il y a des oiseaux qui chantent et un bon soleil qui dessine son rond. Trois cents hommes qui ne sont plus du temps de paix et pas encore du temps de guerre.

Ils attendent. Tous les regards sont rivés sur la grille de l'entrée d'où vont venir ceux qui apportent la grande nouvelle.

La guerre !

Des visions floues : la carte de la France avec, à sa droite, une province colorée de rose. La baguette du professeur s'y attarde sur cette province... Bouvines, Valmy, Fontenoy, l'épopée napoléonienne, 70... Toute l'histoire de notre pays synthétisée par les gravures puériles des livres et les chansons populaires.

La guerre : chargée à la baïonnette, sonneries de clairon, drapeaux qui frissonnent, plaine illuminée, grand soleil, lutte, grisaille, sacrifice, Revanche, gloire et mort pour la Patrie — Tous les grands mots qui fouillent les masses les métamorphosent ; les grands mots qui pétrissent les hommes, les amalgament et, de braves gens baissant la tête au fond d'eux-mêmes, de braves gens ne voulant que la douceur des foyers heureux, en font de sublimes guerriers.

Un cri jaillit à la grille d'entrée. Il est lancé par un capitaine qui vient de sautiger à bicyclette et agite son képi : « Oui, les enfants, c'est la guerre. Eh bien, vive la France ! »

Ce cri trouve écho dans les poitrines et rebondit, démesuré, avec une puissance irrésistible de marée ; vive la France !

Cri superbe, non parce qu'il manifestait la volonté de ces hommes, de combattre l'ennemi, et de sacrifier leur vie s'il le fallait — loin du danger immédiat et sans avoir souffert encore, le mérite est mince à faire chorus, un instant, dans une foule éclaircie — mais cri superbe, parce que les inégalités sociales s'effondraient, magiquement. Ouvriers, paysans, employés, étudiants, les uns instruits, les autres ignares, les uns destinés, à des carrières magnifiques, les autres à des emplois médiocres, tous ces jeunes gens, de mentalités, d'opinions, si diverses, séparés par des abîmes de sentiments, jusque-là déguisés en militaires, devenaient tout à coup des soldats, des vrais, des hommes qui allaient partir à la guerre... Les personnalités abiquaient devant l'acceptation de la tâche commune. Les trois cents hommes étaient devenus frères.

Et une voix, soudain, lança :

Allons enfants de la Patrie...

Un souffle de patriotisme éleva les hommes sur de prodigieux sommets, et ils grandirent jusqu'à se croire des demi-dieux, tant le rôle qui leur était dévolu, leur apparaissait grand.

Ah ! certes, les strophes de Rouget de Lisle, manquaient alors de rythme ; il n'y avait point d'ensemble, et des mots étaient écorchés... mais c'était une *Marseillaise* — mâle, farouche et dédaignée, la vraie *Marseillaise* — la première qu'ils aient chantée.

Et le me souviens... comme il est net, intact, en cet endroit, le film de ma mémoire — je me souviens d'un train qui passa sur la voie qui longe le mur de la caserne. Les voyageurs étaient entassés aux portières ; en apercevant des soldats, ils se mirent à agiter frénétiquement les bras et à crier des mots qui ne parvenaient point.

Et les hommes agiterent aussi les bras et hurlèrent avec foi : « A Berlin ! A Berlin ! »

Les Allemands ont failli venir à Paris. Nous ne sommes pas allés à Berlin... 1^{er} août 1914. Grande journée, n'est-ce pas ? Journée des cours sinobres et des aïres claires. Journée triomphale d'une race.

Les hommes comprennent obscurément que, puisqu'ils faisaient le sacrifice de leur corps de vingt ans, ils étaient absous de tous les péchés qu'ils avaient commis.

Mais on ne peut demeurer longtemps sur les sommets.

Et c'est pourquoi, lorsque la nuit noire eut englobé la caserne, des hommes ont pleuré sous leurs couvertures.

Dix années sont mortes... Qu'étes-vous devenus, guerriers de la première heure, soldats des frontières ? Combien se souviennent en ce jour anniversaire ?

Vous qui vous souvenez, n'avez-vous pas la sensation que vous êtes précocement vieillissés ?

Nous avons tous été blessés dans notre chair ou dans notre foi. De vastes désillusions demeurent !

Mais nous avons vécu la grande minute du 1^{er} août 1914, et nous nous refusons à croire qu'une communion d'âmes, si parfaite si belle, si rare, ait pu naître d'une monstrueuse erreur... Non, non, à cet instant, le mot Patrie — si bafoué depuis, par les traitres que l'on assiste — avait alors, même pour les plus humbles, un sens lumineux, préemptoire, comme celui que peuvent contenir les verbes aimer, vivre et mourir.

« Vive la France ! Le beau cri a-t-il encore un écho, aujourd'hui ? »

Dix années sont mortes...

UN NOUVEL ACCORD AVEC LA M. I. G. U. M.

Dusseldorf, 31 juillet. — La discussion entre les commissaires, représentant d'une part les mines de la Konzern de la Ruhr et d'autre part la M. I. G. U. M. abouti aujourd'hui, à la suite d'une nouvelle réunion à l'accord suivant :

1^{er} — La livraison gratuite... réparations continueront à se faire comme par le passé.

2^{er} — A partir du 1^{er} août, la taxe des licences et dérogations sera réduite de moitié.

3^{er} — A partir du 1^{er} août, l'impôt sur le charbon est fixé à 0 m. 25 par tonne.

4^{er} — Le Kholensauer relatif aux mois de juillet est réglé à 0 m. 50.



ZAGLHOUL PACHA qui, à Vichy, rencontrera peut-être M. Macdonald, ainsi que nous en avons informé nos lecteurs

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN RECONNAÎT LES SOVIETS

Mexico, 31 juillet. — Le ministre des affaires étrangères annonce que le gouvernement mexicain a reconnu le gouvernement des Soviets.

LIRE EN PAGE 2 :

- Les Débats parlementaires.
- La Conférence de Londres.
- Nos Informations de Dernière Heure.
- La Condamnation du pseudo-diplomate.
- EN PAGE 3 :
- Le Programme des Courses d'aujourd'hui à Vichy.
- Un violent incendie à Montluçon.

A la Chambre de commerce de Nevers

Assemblée de Juillet 1924. Présidence de M. Piélin, président. Comité consultatif supérieur du commerce et de l'industrie. — Il est décidé de demander l'extension de la représentation des Chambres de Commerce au sein du comité et, sur la suggestion de M. Montagnon, est émis le vœu que tous les présidents de régions ou sous-régions économiques fassent, de droit, partie de ce comité.

Demande de concession de distribution d'énergie électrique. — Appelée à donner son avis sur la demande formulée en vue de l'obtention d'une concession de transports d'énergie entre Euilles (Saône-et-Loire) et Chagny (Nièvre), la Chambre, sur la proposition de son président, émet l'avis que le minimum de 5000 kw. exigé pour l'installation des postes de coupure ou de raccordement soit notablement abaissé.

Trains en gare de la Charité. — La compagnie de P.-L.-M. n'a pas eu de cesse de solliciter la demande présentée pour que soit maintenu l'arrêt à cette gare de l'express 1012 qui arrive à Paris à 14 h. 55. En compensation, elle a décidé d'arrêter de l'express 1013 qui part à 14 h. 35, mais celui-ci arrivant à Paris à 18 h. 35 seulement, ne peut utilement remplacer le 1012, dont l'arrêt sera demandé à nouveau.

Station de Souppes. — Consultée par M. le préfet quant à l'opportunité de la construction à la station de Souppes, sur la ligne de Nevers à Chagny, d'un abri de voyageurs, la Chambre de Commerce donne un avis favorable.

Trains des vacances. — M. le président fait connaître que la compagnie de P.-L.-M. a décidé de développer en grand la liaison des gares avec le réseau téléphonique général.

Coincidence. — Sur le rapport de M. Montagnon, la Chambre de Commerce, rappelant le vœu qu'elle a exprimé, le 5 avril 1919, de la substitution d'un régime forfaitaire pour les messageries jusqu'à 50 kilomètres au régime des colis postaux, a décidé de constituer une commission des chemins de fer pour examiner les améliorations et proposer un régime actuel des colis postaux.

Tarif de transport de la farine et du blé. — Le ministre des travaux publics fait connaître, en particulier, que la dénomination « farine de blé » ne saurait être étendue aux farines alimentaires qui ne servent pas au pain.

Service des diligences. — Une réclamation sera adressée à M. le directeur départemental des diligences, en ce qui concerne les diligences qui ont été supprimées dans le département.

Service des diligences. — Une réclamation sera adressée à M. le directeur départemental des diligences, en ce qui concerne les diligences qui ont été supprimées dans le département.

Subvention aux cours professionnels. — La Chambre fixe la somme qui, pour le premier semestre de 1924 sera, à titre de subvention, répartie au prorata du nombre de leurs élèves, aux organismes d'enseignement professionnel de Nevers et d'Orléans.

Admission temporaire de la soie artificielle. — En réponse à une demande de M. le ministre du Commerce, sur l'éventualité d'une extension du régime de l'admission temporaire aux fils et tissus de soie artificielle, la Chambre, adoptant les conclusions proposées par M. Bonifas, se prononce pour l'affirmative.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — M. le ministre du Commerce et de l'Industrie et M. le directeur général de l'enseignement répondant l'un et l'autre à la demande de non-recours à la taxe sur le chiffre d'affaires, ont fait connaître que le double décime est exigible sur

allô! jeunes gens! dites et redites chez vous que vous n'aimez que les pâtes LA LUNE. D'abord c'est vrai... et puis de cette manière, vous avez plus vite le bel appareil photo H. B. que LA LUNE offre à ses amis et que Kodak fabrique pour vous.

L'HOMME INVISIBLE. Traduit de l'anglais par Achille LAURENT. Dans un grand magasin (suite). Le petit jour, le pale polé jour de Londres était venu; mon refuge était derrière d'une lumière grise et froide qui filtrait au travers des stores, de ma robe et de mon corsage. Tout un moment, je ne pus comprendre où j'étais, dans cette vaste pièce, avec ses colonnes, ses piles d'étoffes enroulées, ces mousses de couvre-pieds et de coussins, ses colonnes de fer. Puis, la mémoire me revint, j'entendis des voix qui chantaient.

Un ouvrier est tué par suite de l'éclatement du volant d'une scie

Un accident mortel s'est produit le 24 juillet courant à la scierie mécanique de Pruneyvaux, commune de Nolay, appartenant à M. Tiller. A 14 heures, les ouvriers de l'usine entendirent un bruit insolite se produisant du côté de la scie à ruban. On accourut aussitôt et on constata qu'un volant de la scie avait éclaté et que l'ouvrier Charles Couchaud était étendu. Le malheureux avait reçu un éclat de fonte dans le crâne. Transporté à l'hôpital il expira le lendemain.

POUGUES-LES-BAUX LA FETE DES POILUS

Rappelons que les Poilus de Pougues donnent leur grande fête annuelle de bienfaisance, dimanche prochain. Un programme complet de réjouissances sera donné dans notre numéro de dimanche prochain. Le produit de la fête servira à venir en aide aux mutilés et aux malades, ainsi qu'à donner des allocations de naissance.

UNE AFFAIRE DE CHASSE

Le 26 mars 1924, comparait devant le tribunal correctionnel de Châteauneuf-le-François Maurice Machérot, demeurant à Coczon, commune d'Orourou, sous l'inculpation de délit de chasse. Bien que les gendarmes de la brigade de Montanville aient prétendu avoir formellement reconnu le chasseur, M. Machérot avait fait citer trois témoins, M. Guvart, Mme Cartier et Mlle Maitte de Coczon, lesquels affirmèrent qu'à l'heure où le procès verbal avait été dressé, le sieur Machérot était auprès d'un train de fer.

CHALGONES UN NIVERNAIS ARRETE DANS LA MEUSE

La gendarmerie de Ligny-en-Barrois (Meuse) a procédé à l'arrestation pour vagabondage de Auguste Dugas, 19 ans, né à Chalgonnes, rencontré sans ressources dans les rues de Ligny. Ce jeune homme, pupille du patronage Rôle d'Espinal, avait été placé chez un cultivateur, d'où il s'est évadé.

COULANGES-LES-NEVERS

Etat civil : Naissance. — Odette Charrier, de La Croix. Mariage. — Louis Séguin, publiciste, et Jeanne Bernard, domiciliés au Lac des Saules. Le prix du lait. — Des marchandises de fait ont été mis le lait à un franc le litre, pendant que l'autre vendait 0 fr. 40 et même 0 fr. 30 le litre. C'est intolérable, car dans la saison où nous sommes, avec l'abondance des fourrages, cette année, cette augmentation du prix du lait n'a aucune raison d'être.

CONTRAVENTION

La gendarmerie a dressé procès-verbal à M. Charles Dion, propriétaire, et à deux de ses domestiques, pour chasse au lièvre, avec engins prohibés et collets sur la propriété de Mlle Ploque, propriétaire à Donzy.

PAIEMENT DES NOURICES

Le percepteur se rendra dans les communes du canton aux dates fixées ci-après pour le paiement des nourrices, savoir : Donzy, le 2 août, à 8 h. et demi; Neuville-la-Vierge, le 4 août, à 14 h.; St-Pierre-en-Viry, le 4 août, à 14 h.; Lucenay-les-Aix, le 7 août, à 8 h. et demi; Cossay, le 14 août, à 8 h. et demi; Touzou, le 14 août, à 8 h. et demi; Tresnay, le 25 août, à 8 h. et demi.

BOURGES

Etat civil : Naissance. — Denise Durand. Publications de mariage. — Louis Râteau et Marie Moulouze; Charles Lograve et Albertine Tramegon.

CORBIGNY AU COURS COMPLEMENTAIRE

Voici les résultats de l'année scolaire : Bourse d'enseignement primaire supérieur. — 4 élèves présentés; 4 reçus : André Georges, de Corbigny; Jean Auclair, de Lannay; Octave Bousnard, de Neufontaine; Pierre Râteau, de Corbigny. Brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale. — 6 élèves présentés; 6 reçus : Pierre Alban, de Corbigny; Jean Barbier, de Saint-les-Epoux; Marcel Commun, de Corbigny; Jean Guillier, de Corbigny; Henri Millard, de Villiers-sur-Yonne; Maurice Rolard, d'Orourou.

RESULTATS GENERAUX DES TROIS DERNIERES ANNEES

Certificat d'études primaires : 43 élèves présentés; 43 reçus; bourses d'E. P. S. : 10 élèves présentés; 9 reçus. Brevet élémentaire : 30 élèves présentés; 13 reçus. Ecoles normales : 10 élèves présentés, 18 reçus. A la rentrée d'octobre 1924, l'école normale de Vaux, aura le tiers de son effectif venant du cours complémentaire de Corbigny, avec deux bourses de promotion.

CHATEAU-CHINON

Prestation de serment. — M. Plot, notaire à Montsauche, en remplacement de M. Feuchot, a prêté serment, à l'audience de notre tribunal.

Le meilleur Pneu Velo est marqué BERGOUGNAN. R. G. Clermont-Pd. N° 4.852

Le boxeur Eugène Criqui est victime, près de Lignières d'un accident d'auto

Bourges, 31 juillet (par téléphone de notre correspondant particulier). — Lundi après-midi, sur la route qui va de Figeac à Montargis, à quelques kilomètres de Lignières, deux passants appelés au secours, blessés et un troisième appelé au secours. Des passants se portèrent à l'aide des victimes et quelle ne fut pas leur surprise de voir que l'un des blessés était Eugène Criqui, le célèbre boxeur, accompagné de ses amis.

COULANGES-LES-NEVERS

Etat civil : Naissance. — Odette Charrier, de La Croix. Mariage. — Louis Séguin, publiciste, et Jeanne Bernard, domiciliés au Lac des Saules. Le prix du lait. — Des marchandises de fait ont été mis le lait à un franc le litre, pendant que l'autre vendait 0 fr. 40 et même 0 fr. 30 le litre. C'est intolérable, car dans la saison où nous sommes, avec l'abondance des fourrages, cette année, cette augmentation du prix du lait n'a aucune raison d'être.

CONTRAVENTION

La gendarmerie a dressé procès-verbal à M. Charles Dion, propriétaire, et à deux de ses domestiques, pour chasse au lièvre, avec engins prohibés et collets sur la propriété de Mlle Ploque, propriétaire à Donzy.

PAIEMENT DES NOURICES

Le percepteur se rendra dans les communes du canton aux dates fixées ci-après pour le paiement des nourrices, savoir : Donzy, le 2 août, à 8 h. et demi; Neuville-la-Vierge, le 4 août, à 14 h.; St-Pierre-en-Viry, le 4 août, à 14 h.; Lucenay-les-Aix, le 7 août, à 8 h. et demi; Cossay, le 14 août, à 8 h. et demi; Touzou, le 14 août, à 8 h. et demi; Tresnay, le 25 août, à 8 h. et demi.

BOURGES

Etat civil : Naissance. — Denise Durand. Publications de mariage. — Louis Râteau et Marie Moulouze; Charles Lograve et Albertine Tramegon.

CORBIGNY AU COURS COMPLEMENTAIRE

Voici les résultats de l'année scolaire : Bourse d'enseignement primaire supérieur. — 4 élèves présentés; 4 reçus : André Georges, de Corbigny; Jean Auclair, de Lannay; Octave Bousnard, de Neufontaine; Pierre Râteau, de Corbigny. Brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale. — 6 élèves présentés; 6 reçus : Pierre Alban, de Corbigny; Jean Barbier, de Saint-les-Epoux; Marcel Commun, de Corbigny; Jean Guillier, de Corbigny; Henri Millard, de Villiers-sur-Yonne; Maurice Rolard, d'Orourou.

RESULTATS GENERAUX DES TROIS DERNIERES ANNEES

Certificat d'études primaires : 43 élèves présentés; 43 reçus; bourses d'E. P. S. : 10 élèves présentés; 9 reçus. Brevet élémentaire : 30 élèves présentés; 13 reçus. Ecoles normales : 10 élèves présentés, 18 reçus. A la rentrée d'octobre 1924, l'école normale de Vaux, aura le tiers de son effectif venant du cours complémentaire de Corbigny, avec deux bourses de promotion.

CHATEAU-CHINON

Prestation de serment. — M. Plot, notaire à Montsauche, en remplacement de M. Feuchot, a prêté serment, à l'audience de notre tribunal.

Le meilleur Pneu Velo est marqué BERGOUGNAN. R. G. Clermont-Pd. N° 4.852

Le boxeur Eugène Criqui est victime, près de Lignières d'un accident d'auto

Bourges, 31 juillet (par téléphone de notre correspondant particulier). — Lundi après-midi, sur la route qui va de Figeac à Montargis, à quelques kilomètres de Lignières, deux passants appelés au secours, blessés et un troisième appelé au secours. Des passants se portèrent à l'aide des victimes et quelle ne fut pas leur surprise de voir que l'un des blessés était Eugène Criqui, le célèbre boxeur, accompagné de ses amis.

COULANGES-LES-NEVERS

Etat civil : Naissance. — Odette Charrier, de La Croix. Mariage. — Louis Séguin, publiciste, et Jeanne Bernard, domiciliés au Lac des Saules. Le prix du lait. — Des marchandises de fait ont été mis le lait à un franc le litre, pendant que l'autre vendait 0 fr. 40 et même 0 fr. 30 le litre. C'est intolérable, car dans la saison où nous sommes, avec l'abondance des fourrages, cette année, cette augmentation du prix du lait n'a aucune raison d'être.

CONTRAVENTION

La gendarmerie a dressé procès-verbal à M. Charles Dion, propriétaire, et à deux de ses domestiques, pour chasse au lièvre, avec engins prohibés et collets sur la propriété de Mlle Ploque, propriétaire à Donzy.

PAIEMENT DES NOURICES

Le percepteur se rendra dans les communes du canton aux dates fixées ci-après pour le paiement des nourrices, savoir : Donzy, le 2 août, à 8 h. et demi; Neuville-la-Vierge, le 4 août, à 14 h.; St-Pierre-en-Viry, le 4 août, à 14 h.; Lucenay-les-Aix, le 7 août, à 8 h. et demi; Cossay, le 14 août, à 8 h. et demi; Touzou, le 14 août, à 8 h. et demi; Tresnay, le 25 août, à 8 h. et demi.

BOURGES

Etat civil : Naissance. — Denise Durand. Publications de mariage. — Louis Râteau et Marie Moulouze; Charles Lograve et Albertine Tramegon.

CORBIGNY AU COURS COMPLEMENTAIRE

Voici les résultats de l'année scolaire : Bourse d'enseignement primaire supérieur. — 4 élèves présentés; 4 reçus : André Georges, de Corbigny; Jean Auclair, de Lannay; Octave Bousnard, de Neufontaine; Pierre Râteau, de Corbigny. Brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale. — 6 élèves présentés; 6 reçus : Pierre Alban, de Corbigny; Jean Barbier, de Saint-les-Epoux; Marcel Commun, de Corbigny; Jean Guillier, de Corbigny; Henri Millard, de Villiers-sur-Yonne; Maurice Rolard, d'Orourou.

RESULTATS GENERAUX DES TROIS DERNIERES ANNEES

Certificat d'études primaires : 43 élèves présentés; 43 reçus; bourses d'E. P. S. : 10 élèves présentés; 9 reçus. Brevet élémentaire : 30 élèves présentés; 13 reçus. Ecoles normales : 10 élèves présentés, 18 reçus. A la rentrée d'octobre 1924, l'école normale de Vaux, aura le tiers de son effectif venant du cours complémentaire de Corbigny, avec deux bourses de promotion.

CHATEAU-CHINON

Prestation de serment. — M. Plot, notaire à Montsauche, en remplacement de M. Feuchot, a prêté serment, à l'audience de notre tribunal.

Le meilleur Pneu Velo est marqué BERGOUGNAN. R. G. Clermont-Pd. N° 4.852

CHER

BOURGES INTERPRETATIONS ADMINISTRATIVES

Les taxes téléphoniques. — La Fédération des groupements communaux et le Syndicat hôtelier nous communiquent : L'art. 81 de la loi du 22 mars 1924 fixant les taxes dit :

« La taxe unitaire des conversations locales de jour et de nuit sera abaissée à 15 centimes pour les conversations échangées à partir des postes d'abonnés. »

Or, en juin, l'administration a perçu 25 centimes pour chaque communication urbaine. L'art. 80 qui fixe à 1,20 la taxe unitaire des conversations de jour, entre réseaux appartenant à un même département et qui donne le moyen d'établir le barème en augmentation de toutes les taxes téléphoniques a été appliqué dès le 1^{er} avril.

Donc, la loi du 22 mars 1924, en ce qui concerne les téléphones, est appliquée lorsqu'elle est défavorable aux usagers dès le 1^{er} avril et reste lettre morte lorsqu'elle leur est favorable ! Un non des comédiens, nous ne saurions trop vivement protester, et nous ayons adressé l'administration, pour nos réclamations avec énergie, les sommes perdues en trop.

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Un concours pour les emplois suivants est ouvert : 1^{er} professeur de piano; 2^e professeur de violon; 3^e professeur de violoncelle. Ce concours aura lieu le 23 septembre prochain.

Les postulants (hommes ou dames) à ces emplois devront adresser leur demande écrite au plus tard le 17 août 1924 à M. le directeur de l'école nationale de musique, rue de Paradis n° 15.

Les candidats devront être français et joindre à leur demande un extrait de naissance sur papier libre, un extrait de leur casier judiciaire et un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire.

A L'INSTITUTION JEANNE D'ARC

Mlle Solange Farot a subi avec succès l'examen de la première année de faculté de Lettres de Paris.

Mlle Suzanne Aécob, de Dun, Paulette Brunelle, d'Orléans, et des V. L. L. (Mlle Marie-Louise O'Kelly, de Bourges; Madeleine Martin, de Palluau), ont subi avec succès les épreuves du brevet élémentaire.

SOCIÉTÉ CANINE BERRY-NIVERNAIS

La Société canine « Berry-Nivernais » organise pour les 17 et 18 août prochains, sur les terres de Broisax et des V. L. L. (Mlle Marie-Louise O'Kelly, de Bourges; Madeleine Martin, de Palluau), un concours de chiens de chasse pour amateurs et professionnels.

Ces concours sont ouverts à tous chiens de chasse de race pure. Le règlement-programme sera envoyé à toute personne qui en fera la demande. S'adresser à M. Lammignat, place de la Gare, à Boëls (Indre).

Le temps. — Température la plus basse de la nuit : 12, du jour, 24; hauteur barométrique, 764,5.

Prévisions : Nuageux à éclaircies, avec température douce.

Corporation des horticulteurs, maraichers et fruitiers. — Demain, samedi 2 août, à huit heures et demi du soir : réunion salle Baraton, 9 avenue Nationale.

Ordre du jour : organisation de la fête annuelle.

Etat civil : Naissance. — Jean Stolle, rue de Nevers, 231. Décès. — Marie Maitre, 62 ans, rue Bourdon; Justine Raffalli, femme Boucher, 55 ans, avenue Nationale, 51.

LA GRANDE KERMESSU DU 10 AOUT

Voici le programme de la journée : A 2 h. 30, concert; inscription des coureurs cyclistes.

A 3 h. 15, course des cyclistes de la région âgés de moins de 16 ans; 12 kilomètres environ; prix : 15 francs, 10 francs et 5 francs.

A 3 h. 45, course des cyclistes de la région âgés de 16 ans et plus, n'ayant encore gagné aucun prix; 20 kilomètres environ; prix, 20 fr.; 10 fr.; 5 francs.

A 5 heures, mat de cognac.

A 6 heures, séance récréative avec entraînées de gymnastique.

Café-tennis : jeux divers. Avale fil, course à la bougie, tournaux parisiens, billard, grande roue, jeux de massacre, tir de canards, poules, pigeons, à la boule, tir à la carabine.

Enjeux variés; bouteilles de vin, champagne et autres, liqueurs, gâteaux, bibelots, etc.

SENS-BEAUJEU

Paquet sur les routes. — Procès-verbal a été dressé contre Mme Baron, née Elise Frelat, 37 ans, ménagère à Sens-Beaujeu, qui gardait le bœuf du hameau du « Croit » trois vaches sur l'écoulement de la route.

PARIS-CENTRE

A l'occasion de la fête annuelle de grandes courses cyclistes auront lieu dimanche et lundi à Jouet-sur-l'Aubois

Dimanche 3 et lundi 4 août, fête annuelle, organisée par la municipalité et le comité des fêtes, avec le concours de la fédération de Jouet. Pendant les deux jours, grandes courses cyclistes, ouvertes à tous coureurs, toutes catégories, sous le règlement de l'U. V. F.

Première journée, dimanche 3 août, à 13 heures, course communale. Prix : 850 francs, 150 fr., 100 fr., 50 fr., 20 francs, 10 francs.

Parcours : 15 kilomètres à Jouet, Les Barres, Menetou-Coulure et Jouet. A 15 heures, sur le Pont, jeu de water-polo, en deux manches de 10 à 15 minutes.

Prix : 100 fr.; 60 fr.; 40 fr.; 20 francs, 10 francs. Parcours : 20 kilomètres à Jouet, Les Barres, Les Usages de Menetou-Coulure, Le Tourmay et Jouet.

A 21 heures, grandes illuminations électriques; retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Deuxième journée, lundi 4 août, à 13 h. 30, Grand Prix de la ville de Jouet.

Prix : 850 francs, 150 fr., 100 fr., 50 fr., 25 fr. et 25 fr. Primes à chaque tour. Course internationale, individuelle, 100 kilomètres en 10 tours d'un circuit de 10 kilomètres à Jouet, La Chaine, Les Usages de Menetou-Coulure, Le Tourmay et Jouet.

A 21 heures, retraite aux flambeaux. Les organisateurs ne répondent pas des accidents. Les engagements seront reçus chez M. Gabriel Lévêque, trésorier du comité des fêtes, à Jouet, et chez M. Eugène Darrot, trésorier du V. C. B., 10, rue de Marmonville, à Bourges.

SAINT-AMAND TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Au début de l'audience, le tribunal confirme les mandats de dépôt décernés contre François Bourre, 60 ans, journalier sans domicile fixe, et Marcel Roy, 30 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, qui viennent d'être arrêtés, le premier pour défaut de visa de son carnet anthropométrique et le second pour défaut de carnet d'identité et vagabondage.

Victory Wrobel, 31 ans, sujet polonais, manœuvre, sans domicile fixe, est condamné à 15 jours de prison pour défaut de carnet anthropométrique.

Une peine de 1 mois de prison à chacun est infligée à Wilhelm Hasenkrök, 30 ans, journalier, et Adolf Reinhold, 40 ans, manœuvre, sujet polonais, sans domicile fixe, pour défaut de carnet et vagabondage.

Le tribunal rendant son jugement dans l'affaire de chasse sur le terrain d'Orléans, a condamné M. Pierre Roy, cultivateur, à 25 francs d'amende et à 25 francs de dommages-intérêts envers M. Gilot, partie civile.

Jean-Baptiste Bussière, 46 ans, ébéniste à Lignières, qui est poursuivi pour vols de sapins au préjudice de M. Lévêque, cultivateur, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et à 5 francs d'amende pour le délit et à 5 francs d'amende pour le contumacement.

M. Eugène Fouquet, 36 ans, journalier à Jouet-sur-l'Aubois, qui est inculpé d'avoir exercé des violences sur la personne de son voisin, Jean Laurent, 68 ans, cultivateur au même lieu, est condamné à 25 francs d'amende et à 5 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Jean Laurent, 68 ans, cultivateur à Jouet-sur-l'Aubois, comparait sous l'inculpation de vol d'un piano au préjudice de son voisin, Eugène Fouquet, 36 ans, journalier au même lieu.

Le tribunal lui inflige une peine de 25 francs d'amende.

Jules Briou, 30 ans, épicer à Châteauneuf, divorcé d'avec sa femme, qui garde près de sa fille aînée âgée de 4 ans lui ayant été envoyée à titre de visite mensuelle et dont la garde est confiée à la mère, avait été condamné par le tribunal correctionnel de Sens, le 27 mai dernier, à 10 jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende, 4 francs de dommages-intérêts et 5 francs par jour d'astreinte.

M. Briou ne s'étant pas conformé à cette décision, comparait de nouveau aujourd'hui pour non présentation d'enfant et est condamné à 8 jours d'emprisonnement.

Joseph Perrin, 21 ans, actuellement chasseur à pied à Sens-Beaujeu, en permission, a été condamné à 10 jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende, 5 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Joseph Perrin, 21 ans, actuellement chasseur à pied à Sens-Beaujeu, en permission, a été condamné à 10 jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende, 5 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Enjeux variés; bouteilles de vin, champagne et autres, liqueurs, gâteaux, bibelots, etc.

L'ÉTÉ, AU CAFÉ, DEMANDEZ UN LILET

Pur, ou avec citron ou fraise. A l'eau de seltz, toujours glacé.

XXIII La boutique de Drury Lane

« Vous devez commencer à comprendre tous les désavantages de ma condition. J'étais sans abri, sans rien pour me couvrir; me procurer des vêtements, c'était sacrifier tous mes avantages, c'était faire de moi un monstre étrange et terrible. Je plus, je jamaïs car, manger, me remplir l'estomac d'aliments qui ne seraient pas tout de suite assimilés, c'était devenir visible, et d'une façon grotesque. »

« Je n'avais pas pensé à cela, dit Kemp. — Moi non plus ! La neige m'avait servi d'une autre espèce de dangers. Je ne pouvais aller dehors par la neige; en s'accablant sur moi, elle m'aurait dénoncé. La pluie, elle aussi, eût fait de moi une silhouette ruisselante, un simulacre humain ébouriffé, une bulle fantastique... Et le brouillard !... Je serais, dans le brouillard, un fantôme encore plus fâché, un vague soupçon d'humain. D'ailleurs, au grand jour, dans l'air de Londres, je me reconnaissais de la haine sur mes chevelures, les fleurs de chair et de la poussière sur ma peau. Je ne pouvais pas savoir au bout de combien de temps, par cela même, je deviendrais visible, mais je voyais clairement que ce ne serait pas long. »

XXIII La boutique de Drury Lane

« Vous devez commencer à comprendre tous les désavantages de ma condition. J'étais sans abri, sans rien pour me couvrir; me procurer des vêtements, c'était sacrifier tous mes avantages, c'était faire de moi un monstre étrange et terrible. Je plus, je jamaïs car, manger, me remplir l'estomac d'aliments qui ne seraient pas tout de suite assimilés, c'était devenir visible, et d'une façon grotesque. »

« Je n'avais pas pensé à cela, dit Kemp. — Moi non plus ! La neige m'avait servi d'une autre espèce de dangers. Je ne pouvais aller dehors par la neige; en s'accablant sur moi, elle m'aurait dénoncé. La pluie, elle aussi, eût fait de moi une silhouette ruisselante, un simulacre humain ébouriffé, une bulle fantastique... Et le brouillard !... Je serais, dans le brouillard, un fantôme encore plus fâché, un vague soupçon d'humain. D'ailleurs, au grand jour, dans l'air de Londres, je me reconnaissais de la haine sur mes chevelures, les fleurs de chair et de la poussière sur ma peau. Je ne pouvais pas savoir au bout de combien de temps, par cela même, je deviendrais visible, mais je voyais clairement que ce ne serait pas long. »

XXIII La boutique de Drury Lane

« Vous devez commencer à comprendre tous les désavantages de ma condition. J'étais sans abri, sans rien pour me couvrir; me procurer des vêtements, c'était sacrifier tous mes avantages, c'était faire de moi un monstre étrange et terrible. Je plus, je jamaïs car, manger, me remplir l'estomac d'aliments qui ne seraient pas tout de suite assimilés, c'était devenir visible, et d'une façon grotesque. »

« Je n'avais pas pensé à cela, dit Kemp. — Moi non plus ! La neige m'avait servi d'une autre espèce de dangers. Je ne pouvais aller dehors par la neige; en s'accablant sur moi, elle m'aurait dénoncé. La pluie, elle aussi, eût fait de moi une silhouette ruisselante, un simulacre humain ébouriffé, une bulle fantastique... Et le brouillard !... Je serais, dans le brouillard, un fantôme encore plus fâché, un vague soupçon d'humain. D'ailleurs, au grand jour, dans l'air de Londres, je me reconnaissais de la haine sur mes chevelures, les fleurs de chair et de la poussière sur ma peau. Je ne pouvais pas savoir au bout de combien de temps, par cela même, je deviendrais visible, mais je voyais clairement que ce ne serait pas long. »

AVIS MORTUAIRES

Monsieur Jean LUZY
Marchand de bois
décédé en son domicile, à Demeurs, commune d'Urzy, le 30 juillet 1924, dans sa 55^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Monsieur Auguste PESSIN
décédé, en son domicile, à Saint-Hilaire-Fontaine, le 31 juillet 1924, dans sa 26^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Roger-Henri GRENUT
rappelé à Dieu, chez ses parents, à Nevers, 5, rue Schatler, le jeudi 31 juillet 1924, dans sa 3^e année.

Services et Messes
Un service anniversaire sera célébré le samedi 2 août, à 10 heures du matin (heure légale), en l'église de Charriin, pour le repos des Ames de

Madame Gabriel LORLOT
Née Louise BAS
Madame Antonin VOLANT
Née Léonie LORLOT

Marché de la Villette
du 31 juillet 1924
COURS AU KILO NET
Bœufs, 1^{er} qualité, 7,50; 2^e 7,50; 3^e 6,30;

HALLES CENTRALES DE PARIS
VIANDES. — Cours moyen au kilo :
Bœuf. — Quart derrière, 1^{er} qualité, 9,00;
loyau, 1^{er} qualité, 11,50; paleron, 1^{er} qualité, 1,90.

BOURSE DE COMMERCE
Sucre. — Courant 269; prochain 270,50;
septembre 266,50 à 266,50; 3^e d'octobre 223;
novembre 221,50.

Boires & Marchés de la Région
CHAROLLES. — On cotait : dinde grasse,
15 à 38 fr. pièce; dinde, 32 à 35 fr. pièce;

BOURSE DE PARIS

du 1^{er} juillet 1924

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for A TERME and AU COMPTANT.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for APRES BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for COURS DES CHANGES.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for COURS DES BONS.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for COURS DES OBLIGATIONS.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for COURS DES ACTIONS.

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes section for COURS DES SOCIÉTÉS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 juillet. — La liquidation du fin
juillet s'est effectuée assez facilement avec
ceux de rapport assez voisins de la dernière

ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
Entreprise privée soumise au Contrôle de l'Etat
87, Rue de Richelieu, PARIS

MEMENTO
LE SALON DE L'AERONAUTIQUE
Les progrès incessants en aéronautique, le développement de plus en plus grand du trafic commercial aérien, contribueront à faire du Salon de l'Aéronautique de cette année, une exposition qui dépassera en importance et en intérêt tous les précédents salons.

A nos lecteurs
Pour faire solennement un bon vin fortifiant rien n'est plus facile. Achevez chez votre pharmacien un flacon de Quinquina, que vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'anémie et la neurasthénie. La Quinquina est un extrait concentré à base de quinquina et de glicérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon 3 fr. Pharmacie Revillon, et Pharmacie Nouvelle, rue de Valenciennes, Nevers, Fr. Franco domicile.

Officiers Ministériels
Etudes de :
M^{rs} Paul DUBOIS, avoué à Nevers, place Carnot, n° 1.
Et de M^{rs} Marcel DURIN, notaire à Pougues-les-Eaux (Nièvre).

VENTE SUR LICITATION
Et par suite d'acceptation
bénéficiaire
En l'étude et par devant M^{rs} Durin, notaire à Pougues-les-Eaux, en vertu d'un acte en date du 10 juillet 1924, enregistré à Pougues-les-Eaux le 11 juillet 1924, sous le n° 1012, les lots de terre et vignes ci-dessous désignés, situés à Germigny-sur-Loire (Nièvre).

APRES BOURSE
Londres, 31 juillet. — 18 95
New-York, 31 juillet. — 50 02

PREMIER LOT
Une pièce de terre et vignes, sise au Croc Gateau, commune de Germigny-sur-Loire, contenant vingt-deux ares, solvantement, tenant au levant à Monsieur Durin, au couchant à Monsieur Monin, du couchant à Monsieur Roy, du nord à Monsieur Thibault.

DEUXIEME LOT
Une pièce de terre au Quartier d'En-Haut, commune de Germigny-sur-Loire, d'une contenance de dix-sept ares environ, tenant au levant à Monsieur Gendre, du midi à Monsieur Poupou, du couchant à Monsieur Poupou, du nord à Monsieur Poupou.

TROISIEME LOT
Une pièce de terre, sise aux Camelles, commune de Germigny-sur-Loire, contenant deux ares treize centiares, tenant au levant à Monsieur Poupou, du midi à Monsieur Poupou, du couchant à Monsieur Poupou, du nord à Monsieur Poupou.

AVEZ-VOUS L'ESTOMAC DELICAT ?
Si oui, il est inutile de vous arrêter aux symptômes; il faut rechercher la cause du mal pour y remédier. Vous pouvez mettre fin à vos troubles d'estomac en prenant la Magnésie Bismurée qui arrête la fermentation des aliments, chasse les gaz et neutralise instantanément l'excès d'acidité stomacale, qui est la cause réelle de tous vos troubles digestifs. La Magnésie Bismurée fait disparaître toute entrave gênant le fonctionnement normal de l'estomac et lui permet une digestion rapide et sans douleur. La Magnésie Bismurée n'est pas un produit nouveau, elle a fait ses preuves depuis bien des années et on peut dire qu'actuellement elle est le remède le plus efficace pour soulager et éviter la dyspepsie, la gastrite, l'indigestion et autres formes de troubles stomacaux, dus à un excès d'acidité. La Magnésie Bismurée (marque déposée) se trouve en vente dans toutes les pharmacies au prix de 5 francs. Procurez-vous en un flacon dès aujourd'hui, faites-en l'essai de suite et vous serez convaincu.

THE DES INDES
En achetant du THE DES INDES
exigez le timbre de garantie du "Indian Tea Cess Committee" sur papier bleu, reproduit ci-dessous:
CE MELANGE
CONTIENT DU THE DES INDES

VICHY
A 6 heures de Paris
ETABLISSEMENT THERMAL
(Trois classes)
Casino - Golf - Tennis - Courses
Nombreux hôtels et villas

ADJUDICATION AMIABLE
En bloc ou en détail
à Saint-Benoit-d'Azy, en l'étude et par le ministère de M^{rs} Durin, notaire à Pougues-les-Eaux (Nièvre).
Le lundi 4 août 1924, à 14 heures (heure légale).

DES IMMEUBLES
ci-dessus, dépendant des successions de M^{rs} M^{rs} Balazout, Paris.
Une propriété, à Clazy, et par extension communes de Billy-Chevigny, de Courvercy, de Bégnay, exploitée par M. Piat et composée de beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation, au hameau de Clazy, et d'environ 9 hectares de terres, prés et pâtures en plusieurs parcelles.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE BOURGES
Par arrêt contradictoire rendu par la Cour d'Appel de Bourges, le 24 juillet 1924, sur requête au greffe du tribunal correctionnel de Nevers du 19 juin 1924.

On demande à acheter PROPRIETES, INDUSTRIES, COMMERCES
UNION FONCIERE DE FRANCE, 10, rue de Valenciennes, PARIS

PLUS DE HERNIES !
HERNIEUX, la fin de vos souffrances et des dangers perpétuels qui vous menacent, vous est assurée désormais de la façon la plus infaillible par les nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVERIE de Paris, la dernière révélation de l'art herniaire.

LA GRANDE FABRIQUE
ANCIEN GRAND CAFE GLACIER
4, Place du Lycée, NEVERS
R.C. 283 Nevers

Vente de Fonds de Commerce
USINE avec force motrice et installation électrique, à Decize (Nièvre), surface voisine de 21.000 m², entree courtes 3.125 m. environ.

Cabinets d'Affaires
Cabinet de M. PICARD, 34 bis, avenue G.-Clémenceau, Nevers.

Ventes de propriétés
CARRIERE DE PIERRE, avec et plusieurs genres, accès très facile pour l'extraction, service de camion pour transport.

Locations
A affermer pour entrer en jouissance le 11 novembre 1924 le DOMAINE DE LA BAUME, sur vigne 42 hectares, contenant en plus et pâtures, dont 17 en prés et pâtures.

Achat de Fonds de Commerce
PHARMACIEN désire acheter grosse pharmacie, dans préfecture de la région.

Automobilistes ! attention
Les Etablissements VIGNAL & DURBET
Vulcanisation FIT
4 rue Thiers, NEVERS

VOULEZ-VOUS FAIRE UNE Bonne Affaire ?
ACHETEZ LES FINIS DE SERIES EN Costumes et Pantalons SUR MESURE OU TOUT FAITS
Vendus en ce moment à Moitié prix de leur valeur
LA GRANDE FABRIQUE
ANCIEN GRAND CAFE GLACIER
4, Place du Lycée, NEVERS
R.C. 283 Nevers

TOURNERS, AJUSTEURS, FABRICIENS
S'adresser à M^{rs} POIGNARD, ateliers de constructions mécaniques, 36, rue Verte, Orléans, 14.925

Divers
Serait disposé à payer prix avantageux, CHIASSE GI-BOYEUSE, dans rayon 20 à 30 km. de Decize.

Personnel
LIVREUR - VENDEUR, très sérieux, s'adresser à M^{rs} PIGNON, 28, rue de la Rotonde, Nevers, 14.871

CYCLES & ACCESSOIRES
LES MEILLEURS MARQUES
AUX MEILLEURS PRIX
Entreprise Électrique du Centre
Installations générales
Fournitures - Réparations - Lustrerie
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
Lampes mono-watt et demi-watt
Téléphonie sans fil - Auditions

CABINET DENTAIRE
L. LESPOT
Chirurgien dentiste de la Faculté de médecine de Paris
2, Rue Claude-Tillier, NEVERS
Successeur de M. AUMERLE

CITROEN 5 et 10 CV
BERLIET 12 CV.
MORS 12 CV. et 16 CV.
En magasin, livrables de suite
Grand Garage E. BARRE
95, rue de Paris à COSNE
CITROEN 5 CV. occasion bon état

Grands Magasins de Nouveautés

Ancienne Maison H. JAILLETTE

Gabriel PLAULT

SUCESSEUR

SAMEDI 2 AOUT 1924

et jours suivants

SOLDÉS

APRES INVENTAIRE

RABAIS CONSIDÉRABLES

Coupes et Coupons lainages

Soierie - Coton - Blanc

Mesdames... demandez le Café "ROY" ROI DES CAFÉS



Les Quatre Rois Vendu en Boîtes cachetées de 125, 250 et 500 grammes

Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN.

Location d'Automobiles

AUTO-CAR ET AUTOBUS pour Excursions, Noces et Sociétés. Camionnage en tous genres DEMENAGEMENTS

P. JACOB

Correspondant P.-L.-M. Route de Nevers, CHATEAU CHINON Service des Autobus Luzay et Corbigny

AUTOMOBILES

Les belles occasions se trouvent : Au Garage VINCENT à Saint-Pourçain (la vieille maison qui a toujours donné du travail sérieux). Voitures tous genres de 6 à 15 H. P. vendues au meilleur prix, avec garantie d'Usine.

Grossistes et Représentants visitant Nièvre, demandés. Ecrire Pâtes alimentaires de luxe Italia, 9, rue Bernard, Marseille.

VIEUX JOURNAUX

0 fr. 50 le kilo. A prendre au bureau du journal.

CHASSEURS! par curiosité!

Hammerless « LE RÊVE » incomparable 495 fr. Consortium de Fabricants d'Armes et l'Abeille réunis 81, RUE TURBIGO Métro-REPUBLIQUE PARIS

ESTOMAC FOIE INTESTIN

Quantités de remèdes, de spécialités soit-disant curatives de toutes les maladies d'estomac, du foie, de l'intestin, n'apportent qu'un soulagement momentané. Le mal renaît, bientôt plus violent, parce qu'il n'a pas été atteint dans sa cause.

CONSEIL aux DAMES Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Jouvence de l'abbé Soury peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

TUBERCULEUX

facilement Guéris par Méthode Dupuyroux. Envois gratuits sur demande adressée au Dr DUPUYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations de malades guéris et questionnaire pour Consultation Gratuite.

ARMES DE CHASSE & DE TIR - Spécialité de Cartouches chargées - Anciennes Maisons ROYET, CANU & GÉRARD 40, Rue du Commerce NEVERS Emile DUMAS Successeur Fabricant Diplômé breveté s. g. d. g.

IL EXISTE TOUJOURS - Au Fouillis des Dames - 19, Rue Ferdinand-Gombon, NEVERS Un Grand Assortiment de NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis R. C. Nevers 500 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES

DONNEZ VOS FOURRURES EN GARDE Faites faire vos réparations et transformations PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ Prévost-Maréchal FOURREUR-SPECIALISTE 12, Rue La Fayette, NEVERS --- Téléphone 1-42

Chambre de Commerce de Dijon ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE DIJON BUT : Préparer les jeunes gens et les jeunes filles à la direction des affaires et aux emplois les plus importants du commerce et de la banque.

PLUS DE CHAUVES PAR LA CHEVINE

Courrier des Eaux

Hôtels et Maisons recommandés

BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier) 20 kilomètres de Moulins, Etablissement thermal civil et militaire, ouvert du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, eaux chlorurées, sodiques, 33^e iodobromurées et radioactives, arthritisme, paralysies et blessures de guerre, maladies des femmes.

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS Eaux sulfureuses arsenicales, les seules de cette composition en France, Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume des foies), maladies des enfants, traitement des gazés.

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire) ÉTABLISSEMENT THERMAL 1^{er} ordre, Mougin et Duberny, concessionnaires. Eau chaude 59^e les plus efficaces contre les rhumatismes, la goutte, les affections du cœur, les maladies des femmes.

NÉRIS-LES-BAINS Établissement Thermal ouvert du 15 mai au 1^{er} Octobre. Station des nerveux. Rhumatisme. Maladie de la femme.

VICHY La Reine des Villes d'Eaux du monde entier, reçoit la visite de plus de 100.000 étrangers chaque année. Établissement thermal le plus aménagé; Casino, merveilles d'art et de confort, salles de théâtres, magnifiques représentations par les artistes de Paris.

HOTEL DE LA MARINE ET VILLAS RAVALT, place d'Ailler, Electricité, téléphone 3-04, au centre des sources, cuisine bourgeoise, Pension de 15 à 18 francs.